

ÉVOLUTION RÉCENTE DE L'INSERTION DES JEUNES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME

Avec la stabilisation de la durée des études, le niveau de diplôme atteint par les jeunes au terme de leur formation initiale a peu varié au cours des années 2000. En 2010, un peu moins de 2 jeunes sortants sur 10 ont au plus le brevet des collèges, tandis que la proportion de diplômés du second cycle du secondaire, comme celle des diplômés du supérieur est d'environ 4 sur 10.

En phase d'insertion professionnelle, et bien qu'ils soient en moyenne plus diplômés, les jeunes connaissent un taux de chômage plus élevé que les personnes ayant plus d'ancienneté sur le marché du travail. Fin 2010, un à quatre ans après la fin de leurs études initiales, 2 jeunes actifs sur 10 sont au chômage; c'est le cas de plus de 4 sur 10 pour ceux ayant au plus le brevet des collèges, contre seulement 1 sur 10 pour les diplômés du supérieur.

Les caractéristiques de leurs emplois (sous-emploi, part des contrats temporaires et salaires) sont également moins favorables, en partie en raison de leur faible ancienneté dans l'entreprise. Là aussi, les différences selon le niveau de diplôme sont particulièrement marquées.

Dans les premières années suivant la fin des études, la situation des jeunes est particulièrement sensible aux variations de la conjoncture économique. Ainsi, la hausse du taux de chômage en 2008 et 2009, puis la baisse en 2010, ont été plus soutenues pour les actifs sortis récemment de formation initiale que pour l'ensemble des actifs.

Le niveau de diplôme des jeunes à la fin de leur formation initiale est stable depuis la fin des années 90

Dans un contexte démographique stable, le nombre de jeunes terminant leurs études initiales (encadrés 1 et 2) a peu varié depuis la seconde moitié des années 90 avec la fin de l'allongement des études. Le niveau de diplôme à la sortie du système éducatif initial est très stable au cours des années 2000. Parmi les 700 000 jeunes achevant leurs études initiales chaque année, près de 2 sur 10 n'ont aucun diplôme ou seulement le brevet des collèges, un peu plus de 4 sur 10 possèdent comme diplôme le plus élevé un diplôme du 2nd cycle du secondaire (CAP, BEP, baccalauréat ou diplômes de niveau équivalent) et, enfin, un peu plus de 4 sur 10 sont diplômés de l'enseignement supérieur (tableau 1). Deux tiers des sortants de formation initiale avec pour plus haut diplôme un baccalauréat sont issus des filières technologique ou professionnelle. Parmi les jeunes diplômés du supérieur, 8 % possèdent comme diplôme le plus élevé un diplôme paramédical ou social, 29 % un DUT, un BTS ou un diplôme équivalent, 25 % une licence ou une maîtrise et, enfin, 37 % un DEA, un DESS, un master, un doctorat ou ont terminé avec succès une école supérieure.

Tableau 1 • Répartition des sortants de formation initiale par niveau de diplôme

Ensemble en milliers, répartition en %

| Année de sortie | 2002/2004 | | | 2007/2009 | | |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | Ensemble | Hommes | Femmes | Ensemble | Hommes | Femmes |
| Ensemble | 697 | 353 | 344 | 701 | 350 | 351 |
| Doctorats | 2 | 2 | 1 | 2 | 2 | 2 |
| DEA, DESS, master | 6 | 5 | 7 | 8 | 7 | 10 |
| Écoles supérieures..... | 6 | 7 | 5 | 5 | 6 | 5 |
| Maîtrise | 5 | 4 | 7 | 3 | 2 | 4 |
| Licence | 6 | 4 | 7 | 8 | 6 | 10 |
| Diplômés du supérieur long | 25 | 22 | 27 | 26 | 22 | 30 |
| Diplôme d'études universitaires générales..... | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| BTS, DUT et équivalents | 14 | 13 | 15 | 12 | 11 | 13 |
| Paramédical et social..... | 3 | 1 | 5 | 3 | 1 | 5 |
| Diplômés du supérieur court | 18 | 15 | 21 | 16 | 13 | 18 |
| Diplômés du supérieur | 43 | 37 | 48 | 42 | 35 | 48 |
| Baccalauréat général..... | 8 | 7 | 9 | 8 | 6 | 10 |
| Baccalauréat technologique, professionnel et assimilé..... | 15 | 15 | 16 | 16 | 18 | 15 |
| Bacheliers et diplômés équivalents | 23 | 22 | 25 | 24 | 24 | 25 |
| CAP BEP ou équivalent | 18 | 20 | 15 | 16 | 18 | 14 |
| Diplômés du secondaire | 41 | 42 | 40 | 41 | 42 | 40 |
| Brevet seul | 6 | 7 | 5 | 8 | 10 | 6 |
| Aucun diplôme | 10 | 13 | 7 | 9 | 13 | 6 |
| Peu ou pas diplômés (brevet et aucun diplôme) | 16 | 20 | 12 | 17 | 23 | 12 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Lecture : de 2007 à 2009, 701 000 jeunes ont terminé leurs études initiales chaque année en moyenne ; 42 % d'entre eux sont sortis diplômés du supérieur.

Méthode : moyenne sur trois années d'enquête.

Champ : jeunes appartenant à un ménage de France métropolitaine ayant terminé leurs études initiales l'année précédant l'enquête.

Entre la fin des années soixante-dix et la deuxième moitié des années 90, le niveau de diplôme des sortants avait beaucoup augmenté avec l'allongement des études : la proportion de diplômés du supérieur avait plus que doublé tandis que la part de ceux qui n'avaient aucun diplôme ou étaient titulaires uniquement du brevet des collèges avait été divisée par deux. Ces derniers sont de plus en plus âgés au sortir du système scolaire : les trois-quarts des sortants peu ou pas diplômés avaient entre 16 et 18 ans à la fin des années soixante-dix (30 % avaient 16 ans) alors qu'ils ne sont plus que la moitié du milieu des années 90 à la fin des années 2000 (seuls 15 % ont 16 ans).

Depuis plusieurs décennies, le niveau de diplôme des jeunes hommes et des jeunes femmes n'a cessé d'évoluer en faveur de ces dernières. En 2010, 70 % des sortants peu ou pas diplômés sont des hommes, contre 50 % à la fin des années 1970. À la fin des années 2000, seules 12 % des femmes terminant leurs études initiales sont peu ou pas diplômées, contre 23 % des hommes. Dès la fin des années 1970, la proportion de femmes ayant comme diplôme le plus élevé le baccalauréat avait dépassé celle des hommes. Dans les années 80, la part des femmes diplômées de niveau Bac+2 est devenue nettement supérieure à celle des hommes. Depuis le milieu des années 90, la proportion de femmes titulaires d'un diplôme supérieur à Bac+2 a dépassé à son tour celle des hommes. En moyenne, parmi les sortants de

2007 à 2009, 48 % des femmes terminent leurs études initiales avec un diplôme de l'enseignement supérieur pour seulement 35 % des hommes. Dans l'enseignement supérieur, seules les écoles supérieures continuent à former plus de garçons que de filles.

Le taux d'activité des peu ou pas diplômés dans les quatre années suivant la fin des études a nettement baissé en 30 ans

De 1975 à 2010, le taux d'activité des jeunes ayant achevé leurs études initiales depuis un à quatre ans est resté relativement stable. Fin 2010, 89 % d'entre eux sont présents sur le marché du

Source : Insee, enquêtes Emploi en continu 2003-2010 ; calculs Dares-Depp.

Encadré 1

L'ENQUÊTE EMPLOI DE L'INSEE

Les données de cette publication sont issues de l'enquête Emploi. Cette enquête, qui constitue le volet français de l'enquête Forces de travail coordonnée au niveau européen par Eurostat, est réalisée tous les ans par l'Insee auprès de la population des ménages. Les personnes vivant en communauté (foyers, cités universitaires, hôpitaux, maisons de retraite, prisons) ne sont pas interrogées. Jusqu'en 2002, l'enquête avait lieu au cours d'un mois précis de l'année, généralement en mars, auprès d'environ 75 000 personnes de 15 ans ou plus. Depuis 2003, elle est réalisée en continu tout au long de l'année. Jusqu'en 2008, quelque 70 000 personnes âgées de 15 ans ou plus répondaient chaque trimestre et étaient interrogées six trimestres consécutifs. À partir de début 2009, la taille de l'échantillon a augmenté progressivement, et, depuis la mi-2010, environ 105 000 personnes répondent à l'enquête chaque trimestre.

Compte tenu du passage d'une enquête annuelle à une enquête trimestrielle en 2003 et de plusieurs modifications méthodologiques introduites en 2007 et appliquées rétrospectivement à partir de 2003 (appréhension du chômage au sens du BIT plus restrictive, conformément à la pratique d'Eurostat ; révision de la méthode de pondération des résultats bruts de l'enquête), les résultats des années 2003-2010 ne sont pas comparables à ceux directement issus de l'enquête pour les années antérieures.

L'enquête Emploi est la seule source statistique qui permet de déterminer la situation des individus sur le marché du travail conformément aux normes du Bureau international du travail (BIT), et notamment selon la durée écoulée depuis la fin de leurs études initiales.

Les données de cette publication concernent la France métropolitaine.

travail (91 % des hommes et 87 % des femmes). Tout au long de la période, le taux d'activité des diplômés du supérieur (94 % fin 2010) a été plus élevé que celui des diplômés du secondaire (88 %) et nettement supérieur à celui des peu ou pas diplômés (73 %). Si le taux d'activité des diplômés du supérieur est resté relativement constant depuis la fin des années soixante-dix, celui des diplômés du secondaire a baissé très légèrement depuis le début des années 90 (-3 points environ). Le taux d'activité des peu ou pas diplômés a décru quant à lui tout au long de la période. La baisse a été supérieure à 15 points entre 1978 et 2010.

La baisse d'activité de ces derniers pourrait s'expliquer en partie par un effet de sélection. Les peu ou pas diplômés, de moins en moins nombreux avec l'allongement de la durée des études, pourraient présenter des caractéristiques individuelles moins favorables à l'activité qu'auparavant, notamment s'ils considèrent qu'ils ont peu de chances de trouver un emploi et donc n'en recherchent pas. Ils entrent aussi parfois en concurrence avec des actifs plus diplômés qu'eux mais qui postulent sur les mêmes postes. Cette baisse de l'activité des peu ou pas diplômés sur longue période n'est pas plus marquée chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes (1).

Proche de 90 % entre 2003 et 2008, le taux d'activité des jeunes ayant terminé leurs études initiales depuis un à quatre ans a nettement baissé au cours de l'année 2009, soit quelques mois après le début de la crise, avant de se stabiliser aux alentours de 88 % en 2010 (graphique 1). Cette baisse, s'explique par une légère diminution du taux d'activité des diplômés du secondaire et un repli plus marqué pour les peu ou pas diplômés. Le taux d'activité des diplômés du supérieur est quant à lui resté stable autour de 95 %.

En 2008 et 2009, la hausse du taux de chômage des actifs récents a été importante pour tous les niveaux de diplôme

Dans les premières années suivant la fin des études, l'insertion des jeunes dans l'emploi est progressive. Les jeunes sont ainsi plus souvent au chômage que les actifs ayant plus d'ancienneté sur le marché du travail. Fin 2010, 19,5 % des actifs qui ont terminé leur formation initiale entre 2006 et 2009 (« actifs récents ») sont au chômage, contre 11,4 % de ceux présents sur le marché du travail depuis cinq à dix ans et 7,4 % de ceux ayant plus de dix ans d'ancienneté (tableau 2). Au cours des premières années suivant la fin des études, les différences selon le niveau de diplôme sont considérables : le taux de chômage des actifs récents ayant au plus un brevet des collèges s'élève à 45 % fin 2010, contre

Encadré 2

LES PRINCIPAUX CONCEPTS UTILISÉS

La fin des études initiales (sortie de formation initiale) correspond à la première interruption de plus d'un an d'études effectuées en écoles supérieures, universités, lycées, collèges, centre de formation des apprentis ou écoles primaires.

Le niveau de diplôme est le plus haut diplôme que l'enquêté déclare détenir. Les diplômés du supérieur sont ainsi ceux qui déclarent avoir obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur. Les diplômés du secondaire possèdent au plus un CAP-BEP, un baccalauréat ou un diplôme équivalent ; ils peuvent avoir poursuivi des études dans l'enseignement supérieur mais sans y avoir obtenu de diplôme. Les peu ou pas diplômés regroupent les jeunes sortis de formation initiale sans aucun diplôme ou bien avec uniquement le brevet des collèges.

L'activité est définie au sens du BIT et regroupe les actifs occupés et les chômeurs. Les **actifs occupés** regroupent toutes les personnes ayant exercé une activité rémunérée (y compris ceux qui sont en congé ou en arrêt maladie et les militaires du contingent) au cours d'une semaine de référence, semaine précédant juste la date de l'interrogation du ménage. Parmi les personnes qui ne sont pas classées en actifs occupés, celles qui recherchent activement un emploi et qui sont disponibles pour travailler sont classées comme **chômeurs au sens du BIT**. Enfin, les personnes qui ne sont ni actives occupées ni chômeuses sont classées en **inactifs**.

Les actifs récents sont les jeunes ayant achevé leurs études initiales une à quatre années (civiles) avant l'année de l'enquête. En 2010, les actifs récents sont ainsi les jeunes qui déclarent avoir achevé leurs études initiales de 2006 à 2009.

Le **taux d'activité** (respectivement **taux d'emploi**, **part de chômage**) d'une catégorie de population est le rapport du nombre d'actifs (respectivement actifs occupés, chômeurs) de cette catégorie à la population totale de la même catégorie. Le taux d'activité est donc la somme du taux d'emploi et de la part de chômage. Le **taux de chômage** rapporte le nombre de chômeurs au nombre d'actifs de la catégorie considérée. Il diffère donc de la part de chômage.

Le « **halo** » du **chômage** regroupe les personnes qui n'ont pas d'emploi, qui souhaitent travailler, mais qui ne sont pas considérées au chômage selon les normes du BIT, car elles ne sont pas disponibles pour travailler dans les deux semaines ou (et) n'ont pas effectué de démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent.

Le **sous-emploi** au sens du BIT recouvre les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaitent travailler plus d'heures sur une semaine donnée et qui sont disponibles pour le faire, ainsi que les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage technique ou partiel). En raison des modifications introduites dans l'enquête Emploi en 2008 pour se rapprocher de la définition BIT du sous-emploi, les chiffres à partir de 2008 ne sont pas comparables à ceux des années antérieures.

Parmi les actifs occupés, les **nouveaux embauchés** sont les personnes qui travaillent depuis moins d'un an dans leur entreprise

27 % pour les diplômés d'un CAP ou BEP, 18 % pour les bacheliers et seulement 10 % pour les diplômés du supérieur [1]. Ces écarts selon le diplôme sont beaucoup plus accentués dans les premières années suivant la fin des études qu'au-delà de dix ans d'ancienneté. Un à quatre ans après la fin des études, la probabilité pour un actif d'être au chômage plutôt qu'en emploi (2) est sept fois supérieure pour un jeune peu ou pas diplômé que pour un diplômé du supérieur, alors qu'au-delà de dix années d'ancienneté ce rapport n'est que de trois.

Ces écarts sont structurels depuis 1975 : le taux de chômage des actifs récents a toujours été nettement supérieur à celui des plus anciens et il est d'autant plus faible que le niveau de diplôme est élevé. Mais l'ampleur de ces écarts a varié en fonction de la conjoncture économique. Ainsi, du

(1) La généralisation en 1994 de l'allocation parentale d'éducation aux femmes ayant deux enfants dont le plus jeune a moins de trois ans n'a pu contribuer de façon importante à la baisse du taux d'activité des femmes peu ou pas diplômées ayant terminé leurs études depuis 1 à 4 ans car celles-ci sont généralement trop jeunes pour avoir déjà plusieurs enfants (en 2010, seules 10% d'entre elles ont deux enfants, dont le plus jeune a moins de 3 ans).

(2) Cet indicateur, appelé odds ratio, permet d'analyser les évolutions en tenant compte de la différence des niveaux structurels des taux de chômage selon le niveau de diplôme.

Tableau 2 • Taux de chômage et d'emploi selon l'ancienneté depuis la fin des études et le niveau de diplôme

Taux en %, évolutions mesurées par le rapport des *odds ratio*

| | Niveau | | | | Évolution | | |
|--|--------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|---|--|---|
| | 1 ^{er} trimestre 2006 | 1 ^{er} trimestre 2008 | 4 ^e trimestre 2009 | 4 ^e trimestre 2010 | 1 ^{er} trimestre 2006 / 1 ^{er} trimestre 2008 | 1 ^{er} trimestre 2008 / 4 ^e trimestre 2009 | 4 ^e trimestre 2009 / 4 ^e trimestre 2010 |
| TAUX DE CHOMAGE | | | | | | | |
| Ensemble de la population active | 9,1 | 7,2 | 9,6 | 9,3 | 0,77 | 1,37 | 0,97 |
| Sortie de formation initiale | | | | | | | |
| L'année précédente | 28,5 | 17,9 | 29,5 | 25,0 | 0,54 | 1,92 | 0,80 |
| Depuis 1 à 4 ans | 18,2 | 13,6 | 21,0 | 19,5 | 0,71 | 1,69 | 0,91 |
| Depuis 5 à 10 ans | 10,4 | 9,3 | 11,2 | 11,4 | 0,88 | 1,24 | 1,01 |
| Depuis 11 ans et plus | 7,2 | 5,5 | 7,4 | 7,4 | 0,76 | 1,37 | 0,99 |
| De 1 à 4 ans après la sortie | | | | | | | |
| Diplômés du supérieur | 10,6 | 6,2 | 10,9 | 10,0 | 0,55 | 1,86 | 0,91 |
| Bacheliers | 15,6 | 11,5 | 18,7 | 18,1 | 0,70 | 1,78 | 0,96 |
| CAP, BEP | 23,9 | 19,6 | 29,8 | 27,2 | 0,78 | 1,73 | 0,88 |
| Peu ou pas diplômés | 41,1 | 35,9 | 49,0 | 45,1 | 0,80 | 1,71 | 0,85 |
| TAUX D'EMPLOI | | | | | | | |
| 15-64 ans | 63,4 | 64,9 | 63,7 | 63,8 | 1,06 | 0,95 | 1,00 |
| Sortie de formation initiale | | | | | | | |
| L'année précédente | 60,6 | 76,2 | 60,4 | 64,3 | 2,08 | 0,48 | 1,18 |
| Depuis 1 à 4 ans | 73,0 | 78,0 | 70,0 | 71,4 | 1,31 | 0,66 | 1,07 |
| Depuis 5 à 10 ans | 79,9 | 81,5 | 80,0 | 79,3 | 1,11 | 0,91 | 0,96 |
| Depuis 11 ans ou plus et moins de 65 ans | 70,1 | 71,1 | 70,0 | 70,2 | 1,05 | 0,95 | 1,01 |
| De 1 à 4 ans après la sortie | | | | | | | |
| Diplômés du supérieur | 83,8 | 90,6 | 85,0 | 85,3 | 1,86 | 0,59 | 1,02 |
| Bacheliers | 74,7 | 78,5 | 70,4 | 71,8 | 1,23 | 0,65 | 1,07 |
| CAP, BEP | 68,2 | 72,0 | 63,0 | 65,1 | 1,20 | 0,66 | 1,10 |
| Peu ou pas diplômés | 45,2 | 48,8 | 37,2 | 39,5 | 1,16 | 0,62 | 1,11 |

Source : Insee, enquêtes Emploi en continu 2006-2010 ; calculs Dares-Depp.

Concepts : situation d'activité au sens du BIT mesurée en moyenne trimestrielle corrigée des variations saisonnières.

Lecture : au 4^e trimestre 2010, le taux d'emploi des jeunes ayant terminé leurs études l'année précédente est de 64,3 %. Ils ont 1,18 fois plus de chance d'être en emploi plutôt qu'au chômage ou inactif au 4^e trimestre 2010 qu'au 4^e trimestre 2009 (rapport des *odds-ratio*).

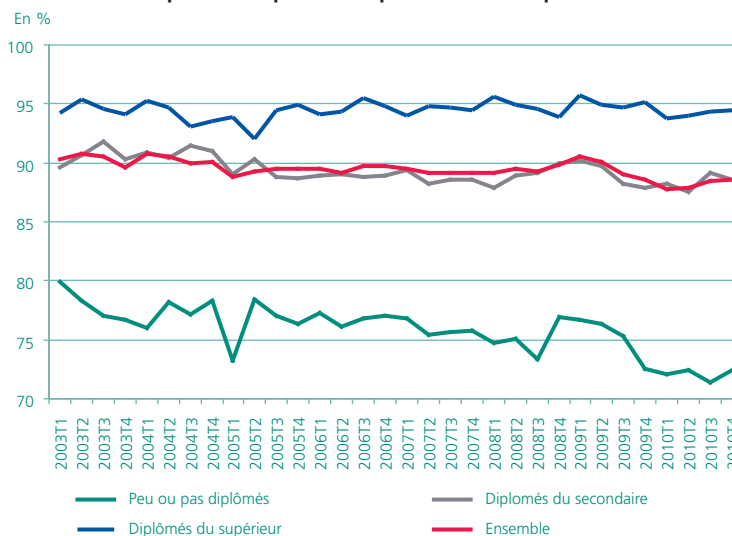
Champ : population des ménages de France métropolitaine.

début 2008 à fin 2009, le taux de chômage a augmenté de 7,4 points pour les actifs ayant achevé leurs études depuis un à quatre ans, alors que la hausse n'a été que de 1,9 point au-delà de dix ans d'ancienneté. De fin 2009 à fin 2010, la baisse du taux de chômage a également été plus marquée pour les actifs récents (-1,5 point) que pour les plus anciens (-0,1 point). Comme par le passé, le taux de chômage des actifs récents a ainsi « sur-réagi » à la conjoncture économique sur la période récente [2].

Mesurées par la différence de points de pourcentage, les variations du taux de chômage apparaissent plus marquées pendant la crise pour les actifs récents peu ou pas diplômés (+13 points entre début 2008 et fin 2009 et -4 points en 2010) ou diplômés d'un CAP, BEP (+10 puis -3 points) que pour les bacheliers (+7 points puis -1 point) et les diplômés du supérieur (+5 points puis -1 point) (graphique 2). Toutefois, lorsque l'on met en regard ces variations avec les niveaux initiaux de taux de chômage selon le diplôme, le constat est inverse : la probabilité pour un actif récent d'être au chômage plutôt qu'en emploi s'accroît d'autant plus rapidement entre le début 2008 et la fin 2009 que le niveau de diplôme est élevé (tableau 2).

Fin 2010, le taux de chômage des peu ou pas diplômés et des diplômés du secondaire reste toutefois significativement supérieur à celui observé sur la période 2003-2006 alors que le taux de chômage des diplômés du supérieur retrouve un niveau proche. De début 2006 à début 2008, période pendant laquelle le taux de chômage de l'ensemble de la population active avait baissé de près de 2 points, la baisse du taux de chômage des actifs récents avait été comprise entre 4 et 5 points quel que soit le niveau de diplôme, ce qui représentait une baisse particulièrement importante pour les diplômés du supé-

Graphique 1 • Taux d'activité des jeunes sortis de formation initiale depuis un à quatre ans par niveau de diplôme de 2003 à 2010



Source : Insee, enquêtes Emploi en continu 2003-2010 ; calculs Dares-Depp.

Concepts : situation d'activité au sens du BIT mesurée en moyenne trimestrielle corrigée des variations saisonnières.

Lecture : au 4^e trimestre 2010, le taux d'activité des jeunes diplômés du supérieur ayant terminé leurs études initiales entre 2005 et 2009 est de 94 %.

Champ : jeunes appartenant à un ménage de France métropolitaine ayant terminé leurs études initiales depuis un à quatre ans.

rieur dont le taux de chômage est structurellement plus faible.

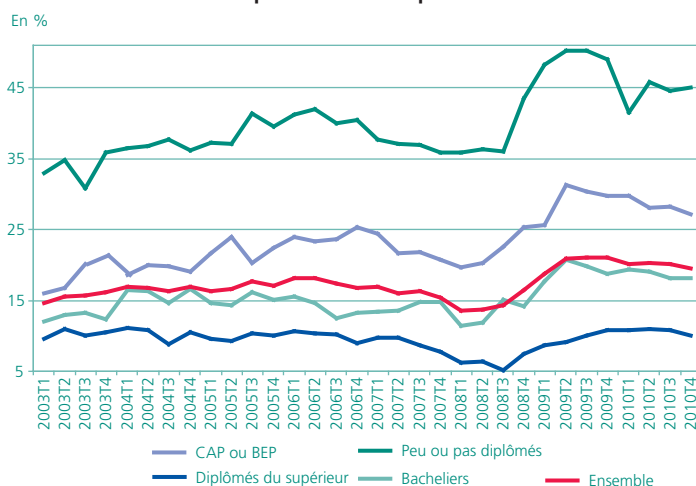
Sur le moyen terme, la protection offerte par le diplôme face au chômage apparaît assez stable

Depuis la deuxième moitié des années soixante-dix, l'écart entre le taux de chômage des actifs récents ayant au plus le brevet des collèges et celui des diplômés du supérieur a beaucoup varié selon la conjoncture générale du marché du travail et la nature des politiques d'aide à l'emploi en direction des jeunes. Ces politiques ont été plutôt favorables aux peu ou pas diplômés au milieu des années 80 (travaux d'utilité collective, stages d'insertion dans la vie professionnelle) et aux diplômés, y compris ceux du supérieur, à la fin des années 90 (emplois jeunes). Cet écart a toujours été très important. Mesurée par le rapport des *odds ratio*, la probabilité d'un jeune actif d'être au chômage plutôt qu'en emploi en début de vie active est, depuis 1978, entre 4 et 10 fois plus élevée pour un peu ou pas diplômé que pour un diplômé du supérieur (graphique 3). Au-delà des fluctuations conjoncturelles, il n'apparaît pas de tendance de long terme, ce qui traduit une certaine constance de l'avantage relatif du diplôme sur la protection face au chômage au cours de ces trente dernières années.

Davantage de personnes dans le « halo du chômage » en début de vie active avec des écarts importants selon le niveau de diplôme

Dans les premières années suivant la fin de leurs études, les jeunes sont relativement nombreux à faire partie du « halo du chômage » (encadré 2). En 2010, 3,5 % des jeunes ayant achevé leurs études depuis un à quatre ans sont sans emploi sans être classés comme chômeurs bien qu'ils souhaitent travailler, contre seulement 1,3 % pour ceux qui ont terminé leurs études depuis plus de dix ans (tableau 3). Comme pour le taux de chômage, la part du « halo du chômage » est

Graphique 2 • Taux de chômage trimestriel de un à quatre ans après la fin des études par niveau de diplôme de 2003 à 2010



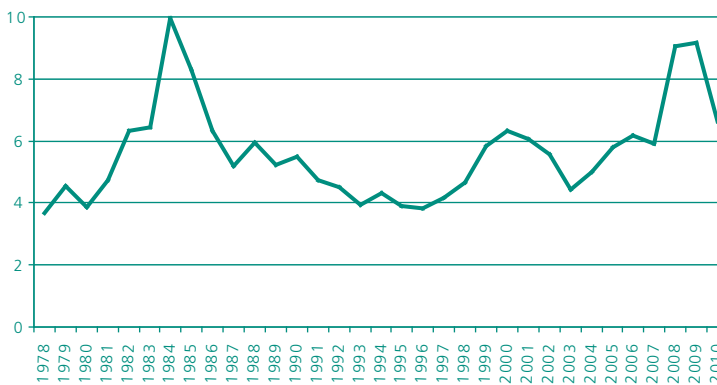
Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne trimestrielle corrigée des variations saisonnières.

Lecture : au 4^e trimestre 2010, le taux de chômage des jeunes ayant terminé leurs études entre 2005 et 2009 et diplômés du supérieur est de 10,0 %.

Champ : jeunes appartenant à un ménage de France métropolitaine ayant terminé leurs études initiales depuis un à quatre ans.

Graphique 3 • Écart des taux de chômage des actifs récents entre les peu ou pas diplômés et les diplômés du supérieur de 1978 à 2010

Écarts mesurés par le rapport des *odds-ratio*



Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne trimestrielle corrigée des variations saisonnières.

Lecture : en 2010, parmi les jeunes ayant terminé leurs études depuis un à quatre ans, la probabilité d'être au chômage plutôt qu'en emploi est 6,7 fois plus importante pour un peu ou pas diplômé que pour un diplômé du supérieur.

Champ : jeunes appartenant à un ménage de France métropolitaine ayant terminé leurs études initiales depuis un à quatre ans.

d'environ 2,5 fois plus forte de un à quatre ans après la fin des études qu'au-delà de dix années et les écarts selon le niveau de diplôme sont très importants en début de vie active (8 % des peu ou pas diplômés font partie du « halo du chômage » en 2010, contre seulement 2 % des diplômés du supérieur).

Le taux d'emploi l'année suivant la fin des études initiales a baissé de 16 points entre le début 2008 et la fin 2009, avant de se redresser de 4 points au cours de l'année 2010

Dans les premières années suivant la fin des études, le taux d'emploi augmente en fonction de l'ancienneté sur le marché du travail (gra-



Source : Insee, enquêtes Emploi en continu 2003-2010 ; calculs Dares-Depp.



Source : Insee, enquêtes Emploi 1978-2010 ; calculs Dares-Depp.

phique 4, tableau 2). En 2010, seul 1 jeune sur 2 est en emploi le trimestre suivant la fin de ses études. Un an après la fin des études, ils sont plus de 6 sur 10, puis 7 sur 10 deux ans après leur sortie. Le taux d'emploi progresse ensuite assez peu avec l'ancienneté. En 2010, plus des trois quarts des jeunes ayant terminé leurs études depuis quatre ans et plus sont en emploi.

Là encore, la situation des diplômés de l'enseignement supérieur est meilleure que celle des diplômés du secondaire et davantage encore que celle des peu ou pas diplômés, quel que soit l'horizon. En 2010, plus de 6 diplômés du supérieur sur 10 sont en emploi dès la sortie de l'école, contre près d'1 diplômé du secondaire sur 2 et seulement un quart des peu ou pas diplômés. Les diplômés du supérieur connaissent rapidement un taux d'emploi élevé : celui-ci approche 80 % un an après la fin des études et 90 % au bout de trois ans. Pour les diplômés du secondaire, la hausse du taux d'emploi est rapide la première année (de 48 % à 62 %) puis plus progressive ensuite. Le taux d'emploi est de 70 % deux ans après la fin des études et de 75 % à l'horizon de quatre ans. S'il augmente assez sensiblement dans les deux premières années suivant la sortie des études, passant de 25 % à 42 %, le taux d'emploi des peu ou pas diplômés stagne ensuite entre 40 % et 50 %.

En 2007, le taux d'emploi des jeunes actifs était nettement supérieur à celui de 2010 (+5 points en moyenne), quel que soit le temps écoulé depuis la fin des études initiales, dans un contexte conjoncturel beaucoup plus favorable.

Comme pour le chômage, la réactivité à la conjoncture générale du taux d'emploi est d'autant plus forte que l'ancienneté depuis la fin des études initiales est courte. Le taux d'emploi des sortants de formation initiale depuis un an a ainsi connu de fortes variations entre 2006 et 2010 (+16 points de début 2006 à début 2008, -16 points ensuite jusqu'à la fin 2009, puis +4 points au cours de l'année 2010) alors que le taux d'emploi des personnes ayant achevé leurs études depuis plus de dix ans restait compris entre 70 % et 71 %. Les variations à la baisse puis à la hausse du taux d'emploi des actifs récents entre le début 2008 et la fin 2010 s'observent pour tous les niveaux de diplôme (graphique 5).

En 2010, le sous-emploi concerne 1 emploi sur 10, un à quatre ans après la fin des études

La proportion d'actifs occupés qui travaillent à temps partiel dépend peu de leur ancienneté sur le marché du travail : en 2010, parmi ceux qui ont un emploi, 16 % des actifs récents travaillent à temps partiel, contre 18 % pour ceux qui ont ter-

Tableau 3 • Halo du chômage selon l'ancienneté depuis la fin des études et le niveau de diplôme

| | Année 2010 (en %) | Variations 2008-2010 (en points) |
|-------------------------------------|----------------------|--|
| Ensemble des 15-64 ans | 2,1 | 0,1 |
| Sortie de formation initiale | | |
| Depuis 1 à 4 ans | 3,5 | 0,1 |
| Depuis 5 à 10 ans | 2,8 | 0,2 |
| Depuis 11 ans et plus | 1,3 | 0,1 |
| De 1 à 4 ans après la sortie | | |
| Diplômés du supérieur | 2,0 | ns |
| Bacheliers | 3,0 | ns |
| CAP, BEP | 4,0 | ns |
| Peu ou pas diplômés | 8,0 | ns |

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle.

Lecture : en 2010, parmi les jeunes ayant terminé leurs études depuis un à quatre ans, 8,0 % des peu ou pas diplômés font partie du « halo du chômage ».

Champ : ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi en continu 2008 et 2010 ; calculs Dares-Depp.

miné leurs études depuis plus de dix ans (tableau 4). Au sein des actifs récents, le travail à temps partiel est plus fréquent chez les peu ou pas diplômés, bien que ces derniers soient plus souvent des garçons : parmi ceux qui travaillent, près d'un quart est à temps partiel, contre environ 2 sur 10 pour les diplômés du secondaire et seulement 1 sur 10 pour les diplômés du supérieur.

Le temps partiel s'est développé assez régulièrement au cours des années 80 et 90. De 1978 à la fin des années 90, le taux de temps partiel est passé de 8 % à 17 % pour l'ensemble des actifs occupés. Il a baissé légèrement de 1999 à 2002, puis augmenté de nouveau modérément pour s'établir à 18 % en 2010 (graphique 6). Le taux de temps partiel des actifs récents a connu de plus amples fluctuations sur la période. Elles sont liées notamment aux périodes de déploiement de certains contrats aidés à temps partiel spécifiquement destinés aux jeunes. C'est notamment le cas en 1985-1986 après la mise en place des Tuc (travaux d'utilité collective), particulièrement pour les moins diplômés à qui cette mesure était destinée. Depuis le milieu des années 1980, pour les actifs récents, le travail à temps partiel est nettement plus fréquent chez les peu ou pas diplômés que chez les titulaires d'un diplôme du secondaire ou du supérieur.

Parmi les personnes occupant un emploi, certaines sont en situation de sous-emploi. Il s'agit de personnes travaillant à temps partiel mais qui souhaiteraient travailler davantage (temps partiel subi) ou de personnes en situation de chômage technique ou partiel. Ces situations sont beaucoup plus fréquentes dans les premières années suivant la fin des études. En 2010, 9,8 % des actifs récents en emploi sont en situation de sous-emploi contre 5,5 % des actifs occupés ayant terminé leurs études depuis plus de dix ans. Pour les actifs récents peu ou pas diplômés, ainsi que pour ceux titulaires d'un CAP ou d'un BEP, le taux de sous-emploi dépasse, en 2010, les 15 %, soit près de trois fois plus que pour les diplômés du supérieur.

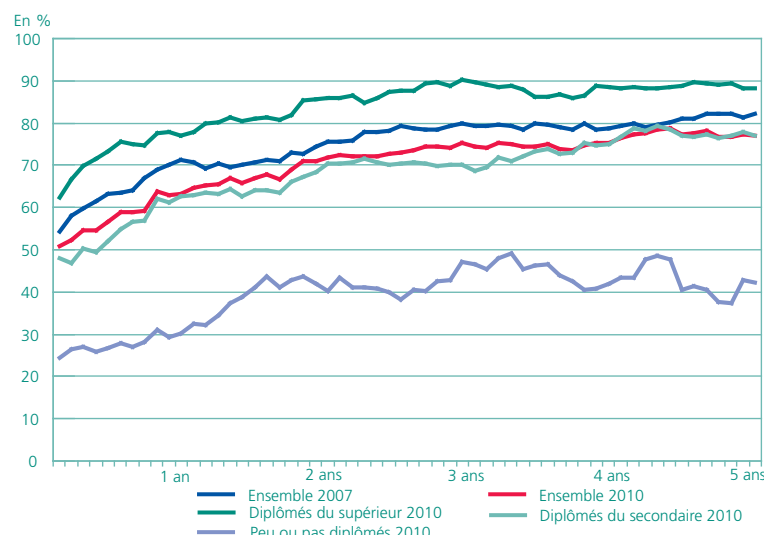
De début 2003 à fin 2007, le taux de sous-emploi s'est beaucoup accru pour les actifs récents

(+3 points), tandis qu'il augmentait peu pour les plus anciens (+0,5 point au-delà de dix ans après la fin des études). De début 2008 à fin 2010, la hausse a été sensible pour les deux catégories : +2,6 points pour les actifs récents et +1,0 point pour les plus anciens, soit un rythme d'évolution proche compte tenu des différences de niveau (graphique 7).

En 2010, les deux tiers des actifs occupés ayant terminé leurs études depuis plus de dix ans sont salariés du privé ou d'une entreprise publique, contre plus des trois quarts pour les jeunes qui ont achevé leurs études initiales depuis un à quatre ans (tableau 5). À l'opposé, la part des salariés de la fonction publique et surtout celle des non salariés augmentent avec l'ancienneté sur le marché du travail. En début de vie active, les emplois dans la fonction publique et le travail non salarié sont d'autant plus fréquents que le niveau de diplôme est élevé. De un à quatre ans après la fin des études, leurs parts dans l'emploi sont respectivement de 6 % et 22 % pour les diplômés du supérieur contre 2 % et 13 % pour ceux ayant au plus le brevet des collèges. Le poids plus important des non salariés chez les jeunes diplômés du supérieur tient à l'exercice plus fréquent d'une profession libérale que les peu ou pas diplômés : deux tiers contre seulement un dixième pour les peu diplômés.

La part des contrats temporaires (intérim, CDD) dans l'emploi

Graphique 4 • Taux d'emploi selon la durée écoulée dans les cinq années suivant la fin des études initiales en 2007 et 2010



Concepts : emploi au sens du BIT mesuré en moyenne annuelle ; lissage sur l'ancienneté par une moyenne mobile d'ordre 5.

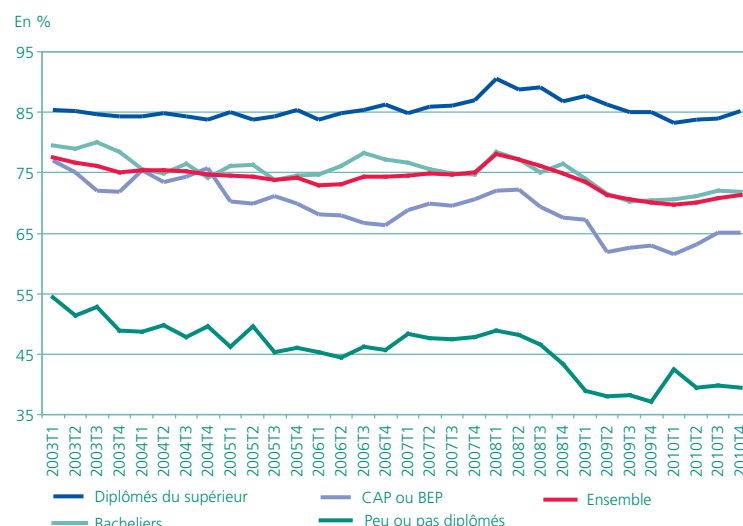
Lecture : en moyenne, en 2010, de seize à vingt mois après la fin des études (point 18 mois), 38,7 % des peu ou pas diplômés occupent un emploi.

Champ : jeunes appartenant à un ménage de France métropolitaine ayant terminé leurs études initiales depuis un à quatre ans.



Source : Insee, enquêtes Emploi en continu 2008 et 2010 ; calculs Dares-Depp.

Graphique 5 • Taux d'emploi des jeunes sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans par niveau de diplôme de 2003 à 2010



Lecture : au 4^e trimestre 2010, le taux d'emploi des jeunes diplômés du supérieur ayant terminé leurs études initiales entre 2005 et 2009 est de 85,3 %.

Concepts : situation d'activité au sens du BIT mesurée en moyenne trimestrielle corrigée des variations saisonnières.

Champ : jeunes appartenant à un ménage de France métropolitaine ayant terminé leurs études initiales depuis 1 à 4 ans.



Source : enquêtes Emploi en continu 2003-2010, Insee ; calcul Dares-Depp.

Tableau 4 • Temps partiel et sous-emploi selon l'ancienneté depuis la fin des études et le niveau de diplôme

| | 2010 (en % de l'emploi) | | Variations 2008-2010 (en points) | |
|-------------------------------------|----------------------------|---------------------|-------------------------------------|---------------------|
| | Taux de temps partiel | Taux de sous-emploi | Taux de temps partiel | Taux de sous-emploi |
| Ensemble des 15-64 ans | 17,6 | 5,9 | 0,8 | 1,1 |
| Sortie de formation initiale | | | | |
| Depuis 1 à 4 ans | 16,1 | 9,8 | 2,4 | 2,6 |
| Depuis 5 à 10 ans | 13,4 | 5,9 | 0,0 | 1,1 |
| Depuis 11 ans et plus | 18,2 | 5,5 | 1,1 | 1,0 |
| De 1 à 4 ans après la sortie | | | | |
| Diplômés du supérieur | 10 | 6 | ns | ns |
| Bacheliers | 21 | 13 | ns | ns |
| CAP, BEP | 22 | 16 | ns | ns |
| Peu ou pas diplômés | 24 | 15 | ns | ns |

ns : non significatif.

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle.

Lecture : en 2010, parmi les jeunes en emploi ayant terminé leurs études depuis un à quatre ans, 24 % des peu ou pas diplômés travaillent à temps partiel (taux de temps partiel) et 15,0 % sont en situation de temps partiel subi ou bien de chômage technique ou partiel (taux de sous-emploi).

Champ : ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi en continu 2008 et 2010 ; calculs Dares-Depp

Tableau 5 • Statut d'emploi et type de contrat de travail selon l'ancienneté depuis la fin des études et le diplôme en 2010

En %

| | 1 à 4 ans | 5 à 10 ans | 11 ans et plus | 1 à 4 ans dont : | | |
|--|------------|------------|----------------|------------------|------------|---------------------|
| | | | | Supérieur | Secondaire | Peu ou pas diplômés |
| Non-salariés | 4 | 7 | 14 | 6 | 3 | 2 |
| Salariés du secteur privé ou des entreprises publiques | 77 | 73 | 66 | 72 | 82 | 85 |
| Dont : <i>interim</i> | 7 | 4 | 2 | 4 | 8 | 11 |
| <i>CDD (y compris emplois aidés en CDD)</i> | 24 | 9 | 5 | 19 | 28 | 33 |
| <i>CDI</i> | 69 | 87 | 93 | 77 | 64 | 56 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |
| Salariés de la fonction publique | 18 | 20 | 21 | 22 | 15 | 13 |
| Dont : <i>contractuels en CDD (y compris emplois aidés en CDD)</i> | 46 | 21 | 9 | 35 | 63 | 66 |
| <i>titulaires et contractuels en CDI</i> | 54 | 79 | 91 | 65 | 37 | 34 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Source : Insee, enquêtes Emploi en continu 2010 ; calculs Dares-Depp.

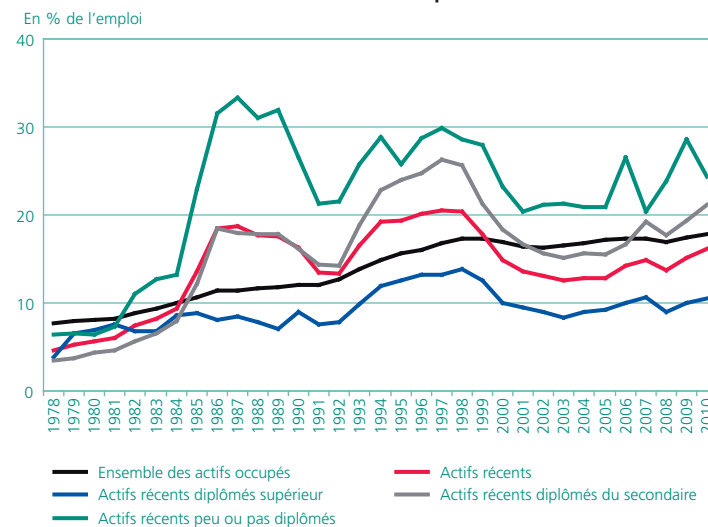
Concepts : emploi au sens du BIT mesuré en moyenne annuelle ; fonction publique = État + collectivités territoriales + hôpitaux publics.

Lecture : en 2010, 77 % des actifs récents en emploi sont salariés du secteur privé ou des entreprises publiques ; parmi eux, 7 % sont intérimaires.

Champ : ménages de France métropolitaine.

baisse assez rapidement avec l'ancienneté sur le marché du travail, que ce soit dans le secteur privé ou dans la fonction publique. Cette part est respectivement de 31 % et 46 % pour les actifs récents contre 13 % et 21 % pour ceux ayant quitté le système scolaire depuis cinq à dix ans. Parmi les actifs récents, la part de ces emplois est nettement plus faible pour les diplômés du supérieur, que ce soit dans le privé ou dans la fonction publique. En 2010, 77 % des actifs récents diplômés du supérieur en emploi sont en CDI dans le secteur privé (respectivement 65 % dans le secteur public) contre 64 % (respectivement 37 %) des diplômés du secondaire et 56 % (respectivement 34 %) des peu ou pas diplômés.

Graphique 6 • Taux de temps partiel de un à quatre ans après la fin des études selon le niveau de diplôme de 1978 à 2010



Concepts : emploi au sens du BIT mesuré en moyenne annuelle.

Lecture : en 2010, 16,1 % des jeunes ayant terminé leurs études initiales depuis un à quatre ans occupant un emploi travaillent à temps partiel.

Champ : ménages de France métropolitaine.

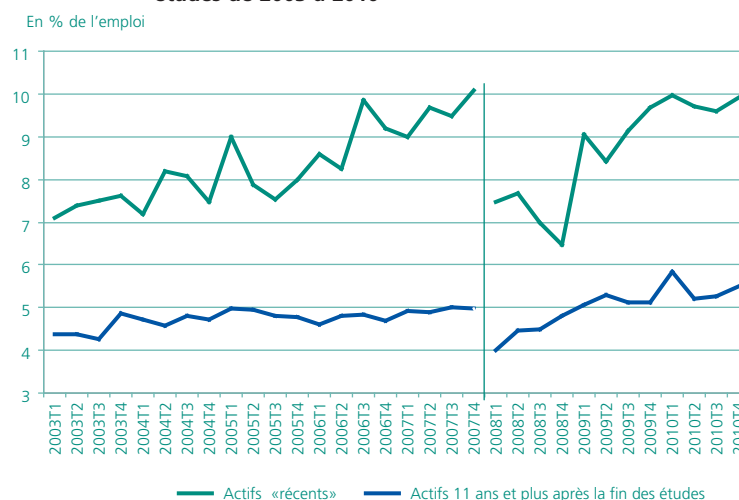


Source : Insee, enquêtes Emploi 1978-2010 ; calculs Dares-Depp.

Les différences de salaires entre les plus et les moins diplômés en début de vie active ont peu varié depuis le début des années 2000

Pour un groupe d'individus en emploi, le salaire médian est le salaire pour lequel 50 % d'entre eux gagnent moins et 50 % gagnent plus. Parmi les actifs travaillant à temps plein, le salaire net médian (en euros constants) de ceux ayant terminé leurs études initiales depuis plus de dix ans est nettement supérieur à celui des actifs récents (au

Graphique 7 • Taux de sous-emploi selon l'ancienneté depuis la fin des études de 2003 à 2010



Concepts : emploi et sous-emploi au sens du BIT mesurés en moyenne trimestrielle corrigée des variations saisonnières.

Remarque : la définition du sous-emploi a été modifiée en 2008 pour se rapprocher du concept du BIT (encadré 2).

Lecture : au 4^e trimestre 2010, 9,9 % des jeunes ayant terminé leurs études depuis un à quatre ans occupant un emploi sont en situation de sous-emploi (temps partiel subi, chômage technique ou partiel).

Champ : ménages de France métropolitaine.



Source : Insee, enquêtes Emploi en continu 2003-2010 ; calculs Dares-Depp.

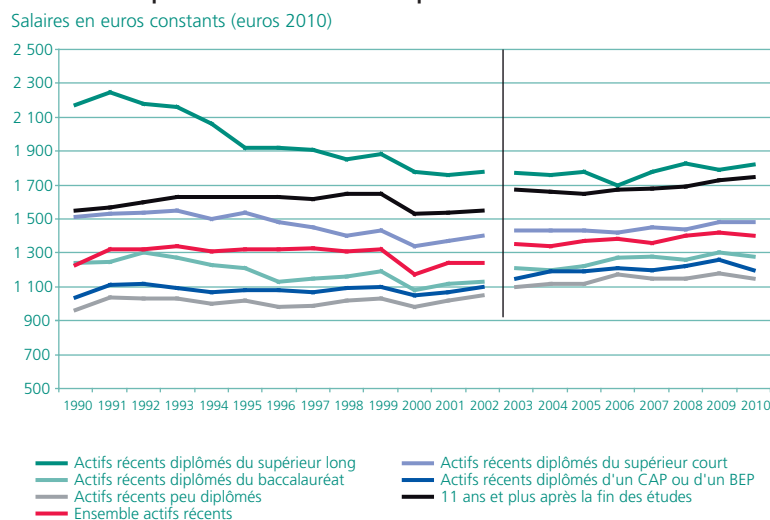
moins 20 % de plus entre 1990 et 2010).

Les diplômés du supérieur, et notamment ceux du supérieur long, ont un salaire médian nettement plus élevé en début de vie active que celui des diplômés du secondaire et des peu ou pas diplômés. Ainsi, en 2010, la moitié des actifs récents travaillant à temps plein diplômés de l'enseignement supérieur long perçoit un salaire mensuel net supérieur à 1 820 euros contre 1 480 euros pour ceux de l'enseignement supérieur court, 1 280 euros pour les titulaires d'un baccalauréat, 1 200 euros pour les diplômés d'un CAP ou BEP et 1 160 euros pour les peu ou pas diplômés. Au sein de chaque niveau, les salaires peuvent être assez différents selon la spécialité du diplôme. Ainsi, les diplômés de CAP-BEP de spécialité électricité-électronique perçoivent un salaire médian sensiblement supérieur à celui des bacheliers professionnels spécialisés en commerce-vente [3].

Au cours des années 1990, le salaire médian des plus diplômés en début de vie active a nettement baissé (-15 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur long et près de -7 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur court et les bacheliers) alors qu'il restait globalement stable pour les diplômés d'un CAP ou BEP et les peu ou pas diplômés (graphique 8). Depuis le début des années 2000, les écarts de salaire médians en début de vie active selon le diplôme sont restés assez stables (650 euros en moyenne entre les plus et les moins diplômés en 2003-2005 comme en 2008-2010). En particulier, le salaire médian des diplômés du supérieur n'a pas baissé significativement depuis début 2008 alors qu'il avait nettement baissé dans la période de conjoncture défavorable du début des années 90.

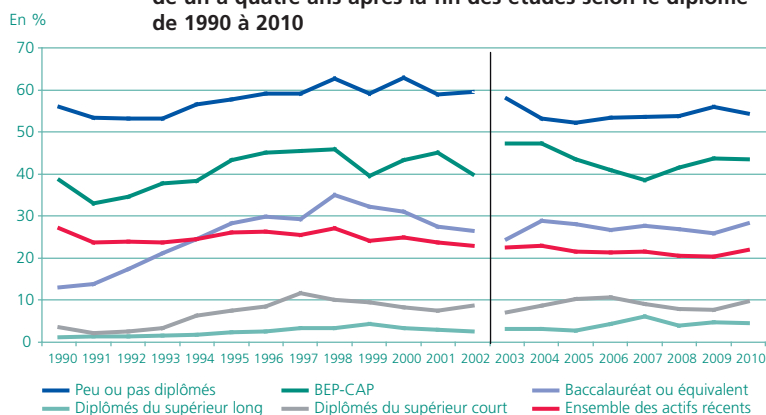
La part des jeunes occupant un emploi non qualifié en début de vie active est restée stable au cours des années 90 (27 % en 1998 comme en 1990) puis a diminué progressivement jusqu'en 2009 (20 %) (graphique 9). Cette évolution moyenne masque toutefois d'importants effets de structure. Au cours des années 90, le niveau d'études des actifs récents a beaucoup progressé alors que la part de l'emploi non qualifié se redressait légèrement [4]. La part des emplois non

Graphique 8 • Salaires nets médians des actifs récents en emploi à temps plein selon le niveau de diplôme de 1990 à 2010



Concept : emploi au sens du BIT, salaire médian en euros constants (euros 2010) mesuré en moyenne annuelle.
Remarque : il s'agit des salaires mensuels nets déclarés par les salariés à l'enquête. Ces données peuvent différer des estimations issues des sources habituelles sur la rémunération (DADS, Ecmoss, ...)
Lecture : en 2010, le salaire net médian des actifs en emploi à temps plein ayant fini leurs études initiales diplômés du supérieur long depuis un à quatre ans est de 1 820 euros par mois ; la moitié d'entre eux a un salaire inférieur à 1 820 euros par mois.
Champ : actifs occupés appartenant à un ménage de France métropolitaine.

Graphique 9 • Part des emplois non qualifiés dans l'emploi des jeunes de un à quatre ans après la fin des études selon le diplôme de 1990 à 2010



Concepts : emploi au sens du BIT mesuré en moyenne annuelle, ouvriers et employés non qualifiés au sens de Chardon (2001) [5].
Lecture : en 2010, 5 % des actifs ayant fini leurs études initiales diplômés du supérieur long depuis un à quatre ans occupent un emploi non qualifié.
Champ : actifs occupés salariés appartenant à un ménage de France métropolitaine.

qualifiés dans l'emploi en début de vie active a de ce fait augmenté fortement pour tous les niveaux de diplôme. Au cours de la décennie suivante, la proportion d'emplois non qualifiés dans l'emploi en début de vie active s'est infléchi pour les peu ou pas diplômés et les bacheliers alors qu'elle a peu varié tendanciellement pour les autres niveaux de diplôme (3).

Les caractéristiques des emplois des jeunes en début de vie active tiennent en partie à leur faible ancienneté dans l'entreprise

Parmi les jeunes ayant fini leurs études initiales depuis un à quatre ans et en emploi en 2010, le quart d'entre eux sont des « nouveaux emba-



Source : Insee, enquêtes Emploi 1990-2010 ; calculs Dares-Depp.



Source : Insee, enquêtes Emploi en continu 1990-2010 ; calculs Dares-Depp.

(3) Certaines inflexions conjoncturelles sont toutefois observées, notamment au début des années 2000 pour les diplômés du supérieur court et au milieu des années 2000 pour les diplômés de BEP-CAP.

PROFIL DES ACTIFS RÉCENTS

Conformément à la logique retenue dans le Bilan Formation Emploi (BFE), qui associe divers organismes travaillant sur les liens entre formation et emploi (Insee, Dares, Depp, Céreq), l'insertion professionnelle des jeunes est mesurée ici selon leur ancienneté depuis la fin de leurs études initiales [6]. Cette approche permet de suivre des cohortes représentatives du niveau de diplôme des générations entrant sur le marché du travail alors qu'une approche par groupe d'âge serait corrélée au niveau de diplôme (les jeunes actifs de 15 à 19 ans sont moins diplômés que ceux âgés de 20 à 24 ans par exemple).

La tranche d'ancienneté retenue ici pour analyser l'insertion des jeunes est celle de un à quatre ans après la fin des études initiales (actifs récents) ; on la compare le plus souvent aux plus anciens, c'est-à-dire aux les personnes ayant terminé leurs études initiales depuis plus de dix ans.

En 2010, 11 % des jeunes ayant terminé leurs études initiales depuis un à quatre ans ont entre 15 et 19 ans, 54 % entre 20 et 24 ans et 35 % ont 25 ans ou plus. Les plus jeunes sont les moins diplômés (6 sur 10 ont au plus le brevet des collèges) et présentent en conséquence des caractéristiques les plus défavorables sur le marché du travail. À l'opposé, parmi les actifs récents les plus âgés, 8 sur 10 sont diplômés de l'enseignement supérieur : leur taux de chômage est ainsi 4 fois plus faible que celui des actifs récents les plus jeunes, bien qu'ils aient la même ancienneté sur le marché du travail.

Tableau A • Niveau de diplôme et situation d'activité des jeunes sortis de formation initiale depuis un à quatre ans par tranche d'âge en 2010

| | En % | | | |
|-----------------------------|--------------|----------------|----------------|---------------------|
| | Ensemble | Dont 15-19 ans | Dont 20-24 ans | Dont 25 ans ou plus |
| Répartition | 100,0 | 10,6 | 53,9 | 35,5 |
| Niveau de diplôme | | | | |
| Diplômés du supérieur | 42,5 | 0,1 | 26,9 | 78,9 |
| Bacheliers | 24,8 | 11,9 | 33,5 | 15,6 |
| Diplômés d'un CAP-BEP | 16,4 | 27,3 | 22,7 | 3,4 |
| Peu ou pas diplômés | 16,3 | 60,7 | 16,9 | 2,1 |
| Ensemble | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Situation d'activité | | | | |
| Emploi | 70,5 | 36,2 | 69,3 | 82,5 |
| Chômage | 17,7 | 33,4 | 19,0 | 11,0 |
| Inactivité | 11,8 | 30,4 | 11,7 | 6,5 |
| Ensemble | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Taux de chômage | 20,1 | 48,0 | 21,5 | 11,7 |

Concepts : situation d'activité au sens du BIT, moyenne annuelle, âge exact à la date de l'enquête.

Lecture : en moyenne, en 2010, 36,2 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans ayant terminé leurs études initiales depuis un à quatre ans sont en emploi.

Champ : jeunes ayant terminé leurs études initiales depuis un à quatre ans appartenant à un ménage de France métropolitaine.

Source : Insee enquêtes Emploi en continu 2010 ; calcul Dares-Depp.

Tableau 6 • Caractéristiques des emplois selon l'ancienneté sur le marché du travail et l'ancienneté dans l'entreprise

Moyenne 2008-2010

| | Ensemble des personnes en emploi | | Moins d'un an dans l'entreprise | |
|--|----------------------------------|------------------------------|---------------------------------|------------------------------|
| | Ancienneté de 1 à 4 ans | Ancienneté de plus de 10 ans | Ancienneté de 1 à 4 ans | Ancienneté de plus de 10 ans |
| Part des salariés en contrats temporaires (%) | 31 | 8 | 44 | 37 |
| <i>Dont : diplômés du supérieur</i> | 24 | 5 | 37 | 32 |
| <i>diplômés du secondaire</i> | 37 | 7 | 51 | 37 |
| <i>peu ou pas diplômés</i> | 45 | 10 | 54 | 41 |
| Part des postes non qualifiés dans l'emploi total (%) | 21 | 20 | 25 | 30 |
| <i>Dont : diplômés du supérieur</i> | 6 | 3 | 8 | 9 |
| <i>bacheliers</i> | 27 | 12 | 30 | 21 |
| Salaires médians (euros 2010) | 1 320 | 1 600 | 1 220 | 1 220 |
| <i>Dont : diplômés du supérieur</i> | 1 570 | 2 200 | 1 440 | 1 620 |
| <i>diplômés du secondaire</i> | 1 200 | 1 530 | 1 120 | 1 220 |
| <i>peu ou pas diplômés</i> | 1 050 | 1 350 | 960 | 1 080 |

Concepts : emploi au sens du BIT mesuré en moyenne annuelle ; employés non qualifiés au sens de Chardon (2001) ; contrats temporaires = intérim + contrats à durée déterminée du privé + emplois aidés en CDD + non titulaires en CDD de la fonction publique.

Remarque : les salaires sont les salaires mensuels nets déclarés par les salariés à l'enquête. Ces données peuvent différer des estimations issues des sources habituelles sur la rémunération (DADS, Ecmoss, ...)

Lecture : en moyenne, de 2008 à 2010, 30 % des bacheliers en emploi de un à quatre ans après la fin des études occupent un poste non qualifié.

Champ : actifs occupés appartenant à un ménage de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi en continu 2008 à 2010.

chés » (entrés depuis moins d'un an dans leur entreprise) alors qu'au-delà de dix ans après la fin des études, les nouveaux embauchés ne représentent que 3 % des actifs occupés.

Les « nouveaux embauchés » ont des caractéristiques spécifiques : part des contrats temporaires supérieure à celle de l'ensemble des salariés, salaires inférieurs, proportion de postes non qualifiés plus élevée (tableau 6). Les différences selon l'ancienneté sur le marché du travail sont beaucoup moins marquées pour les « nouveaux embauchés » que pour l'ensemble des actifs occupés. À niveau de diplôme comparable, en 2008-2010, le salaire médian des nouveaux embauchés est inférieur d'environ 10 % pour les actifs récents comparativement à ceux ayant plus de dix ans d'ancienneté alors que les écarts sont de 30 % à 40 % pour l'ensemble des actifs occupés. De même, l'écart entre la part des emplois non qualifiés des

actifs récents et des plus anciens est plus faible pour les nouveaux embauchés que pour l'ensemble des actifs occupés (+9 points contre +15 points, par exemple, pour les bacheliers). La moindre ancienneté dans l'entreprise des actifs récents explique donc en partie les caractéristiques spécifiques des emplois qu'ils occupent.

Béatrice LE RHUN (Depp), Claude MINNI (Dares).

Pour en savoir plus

[1] Le Rhun B., Pollet P. (2011), « Diplôme et Insertion professionnelle », *France Portrait Social*, Édition 2011.

[2] Fondeur Y., Minni C. (2005), « L'emploi des jeunes au cours des dynamiques du marché du travail », *Économie et statistique* n° 378-379, Insee.

[3] Martinelli D., Prost C. (2010), « Le domaine d'études est déterminant pour les débuts de carrière », *Insee Première*, n° 1313, octobre.

[4] Nouveau C., Ourliac B. (2012), « Les allègements de cotisations sociales patronales sur les bas salaires en France de 1993 à 2009 », *Document d'études* n° 169, Dares, février.

[5] Chardon O. (2001), « Les transformations de l'emploi non qualifié depuis vingt ans », *Insee Première* n° 796, juillet.

[6] Formations et Emploi, *Insee Références* (2011),

http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=0&ref_id=form-emploi